

**PROMESSE D’EMBAUCHE EN CONTRAT D’APPRENTISSAGE**

Vous souhaitez embaucher en Contrat d’Apprentissage l’un de nos candidats. L’équipe du CEPROC vous en remercie.

Afin de recueillir **les informations qui nous seront nécessaires pour l’établissement du contrat d’apprentissage, merci de compléter lisiblement tous les champs ci-dessous**(toutes les informations manquantes ne pourront apparaitre sur le contrat et devront ensuite être complétées par vos soins).

APPRENTI

Nom et Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Formation: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Numéro de sécurité sociale (**N.I.R**) (Obligatoire pour l’établissement du contrat article L.6353-10 du code du travail Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

INFORMATIONS EMPLOYEUR / LIEU D’EXECUTION DU CONTRAT

Nom de l’entreprise: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. N° SIRET : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code NAF: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. IDCC de la convention collective: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Nom de l’OPCO : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Inscrite au registre : [ ]  Chambre des Métiers et de l’artisanat (11) [ ]  Chambre de Commerce et d’Industrie (12)

Représentée par : [ ]  Madame [ ]  Monsieur  Nom et Prénom: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code Postal: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Commune : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Email : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Effectif de l’entreprise: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Caisse de retraite : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

INFORMATIONS MAITRE D’APPRENTISSAGE

*\*Informations obligatoires pour compléter le CERFA*

[ ]  Madame [ ]  Monsieur\* Nom\*: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Prénom\*: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date de naissance\* : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Numéro de sécurité sociale\* : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Email\* : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. N° de portable du MA: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Emploi occupé\* : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Diplôme le plus élevé obtenu\* : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

INFORMATIONS CONTRAT

Date de conclusion : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Date de début de contrat : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Date de fin de contrat : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (Fin de CERFA au plus tard le **30 Août**)

Durée hebdomadaire du travail : [ ]  35h [ ]  39h

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : [ ]  **oui**  [ ]  **non**

**Rémunération** (voir grille au verso):

[ ]  SMIC [ ]  SMC

1re année, du \_\_/\_\_/\_\_\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_\_\_ : **\_\_\_** %; du \_\_/\_\_/\_\_\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_\_\_ : **\_\_\_** %

2e année, du \_\_/\_\_/\_\_\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_\_\_: **\_\_\_** %; du \_\_/\_\_/\_\_\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_\_\_ : **\_\_\_** %



* Les apprentis inscrits en **CAP 1an** sont considérés comme des **2ème année** et doivent être rémunérés en tant que tels.
* Pour la formation BTM : voir avec le Service Apprenants.

INTERLOCUTEUR POUR LE SUIVI ADMINISTRATIF DE L’APPRENTI

(au sein de l’entreprise)

Nom: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Prénom: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Fonction: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Email: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L’entreprise s’engage à signer un contrat d’apprentissage, pour la rentrée scolaire 2024.

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Signature (et cachet de l’entreprise) précédée de la mention « ***Lu et approuvé*** »

**Confidentialité des données**:

Vos données personnelles (nom, adresse e-mail), ainsi que toute donnée communiquée via ce dossier administratif, constituent des données confidentielles. Conformément aux obligations légales nous les conservons dans des conditions de sécurité renforcées.  Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification , ainsi que celui d'en demander l'oubli  ou l'effacement dans les limites prévues par la loi.
Ces informations ne sont accessibles qu'à notre personnel et ne sont utilisées que dans le cadre des finalités pour lesquelles vous nous les avez communiquées : permettre votre inscription et le suivi de votre scolarité. En remplissant ce dossier, vous acceptez ces conditions.

**⏴⏴⏴⏴CONTACTS CFA ⏵⏵⏵⏵**

* **Responsable Service Apprenants :** Mme BUTEL : nbutel@ceproc.com
* **Section Pâtisserie / Glacerie** : Mme LECANTE (CAP-MCP-BTM) : llecante@ceproc.com
* **Section Charcuterie Traiteur, Cuisine, Boulangerie, Boucherie**: Mme REBOUTÉ (CAP-MCT-BP) : creboute@ceproc.com
* **Standard** : 01.42.39.19.64

**QUELQUES INFORMATIONS SUR LE CONTRAT D’APPRENTISSAGE**

**Rappel** : Le contrat d’apprentissage doit être établi par l’employeur ou le CFA avant le début d’exécution ou au plus tard dans les 5 jours ouvrables qui suivent.

**Les dates du contrat :**

La date de début d’exécution du contrat est celle à laquelle commence à s’exécuter réellement le contrat dans le cadre de la formation théorique (en CFA) ou dans celui de la formation pratique (chez l’employeur).

**Il en découle que si la formation en CFA commence avant la formation en entreprise, le contrat commence à s'exécuter et l’apprenti sera rémunéré dès le début d’exécution du contrat.**

Le contrat peut débuter au maximum 3 mois avant l’entrée en formation et s’achever au plus tard 2 mois après la fin de formation (soit le 30 Août maximum).

**Public concerné par l’alternance :**

* Jeunes âgés de :
	+ 15 ans minimum si le cycle de collège a été achevé (fin de 3ème).
	+ 16 à 29 Ans

**Type de contrat** :

* Contrat de travail en CDD ou CDI en alternance, pour la durée de formation.

**Conditions pour devenir** **Maître d ’Apprentissage :**

* + - * Le maître d’apprentissage doit remplir les conditions suivantes :

* Être titulaire d’un diplôme au moins équivalent à celui préparé par le jeune et pouvoir justifier de 1 année d’expérience dans le métier.
* Ou pouvoir justifier de 2 années d’expérience en rapport avec le métier préparé par le jeune et un niveau minimum de qualification.

**Quota d’apprentis** :

* Chaque maître d’apprentissage peut former 2 apprentis et 1 redoublant maximum.

**INFORMATIONS REMUNERATION MENSUELLE DES APPRENTIS SUR LA BASE DE 35H**

SMIC horaire au 01/01/2024 = **1766,92€ (= 11.65€/ heure) brut**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Age de l’apprenti  | **1ère année de formation** | **2ème année de formation** | **3ème année de formation** |
| Moins de 18 ans | 27% du Smic 477,07€ | 39% du Smic 689,10€ | 55% du Smic 971,81€  |
| De 18 à 20 ans | 43% du Smic 759,78€ | 51% du Smic 901,13€ | 67% du smic 1183,84€  |
| De 21 à 25 ans | 53% du Smic 936,47€ | 61% du Smic 1077,82€ | 78% du Smic 1378,20 €  |
| De 26 et plus | 100% du Smic 1766,92€  | 100% du Smic 1766,92€  | 100% du Smic 1766,92€  |

Cas particuliers :

* **Pour les formations en 1an (lors d’un 1er contrat d’apprentissage) = rémunération de 2ème année.**
* **Si succession de contrats =** la rémunération d’un apprenti ne peut pas redescendre en dessous du salaire minimum légal de l’année précédente.
* **Une majoration de 15 % s'applique** à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :

**1.Diplôme ou titre** de **même niveau** que celui **précédemment obtenu.**

**2.Qualification** en rapport direct avec celle qui **résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu.**

**3.Durée** du contrat **inférieure ou égale à 1 an.**